



Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

Sur les rameaux non gelés, la majorité des parcelles se situent entre le stade "boutons floraux agglomérés" et "boutons floraux séparés". Les Gamay, Loin de l'oeil et Merlot sont au stade "boutons floraux séparés". Les parcelles les plus tardives sont au stade "boutons floraux agglomérés".



Reprise après le gel.

Le stade des rameaux post-gel se situe entre "sortie des feuilles" et "5 feuilles étalées, grappes visibles".



Boutons floraux séparés Loin de l'oeil.

DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière a été bien arrosée, le cumul des pluies est compris entre 57 à 71 mm selon les secteurs. La semaine en cours s'annonce moins arrosée, mais reste perturbée. Des pluies sont annoncées pour la fin de la semaine.

MILDIU

Analyse de risque

Modélisation :

Les pluies de la semaine dernière n'ont pas été suffisantes pour déclencher la modélisation de contaminations épidémiques. Par contre des contaminations pré-épidémiques ont été modélisées au cours des pluies du 13 au 16 mai.

Sur la majorité des secteurs, suite aux pluies du début de la semaine la pression est en hausse et des contaminations épidémiques pourront être modélisées en fin de semaine si les pluies sont supérieures à 5 mm. Sur le secteur de Cunac, un cumul de 25 mm est nécessaire pour engendrer des contaminations épidémiques.

Les sorties de taches issues des contaminations pré-épidémiques qui ont été modélisées sur la période du 13 au 16 mai devraient être visibles à partir du 31 mai.



©IFV Sud-Ouest
www.vignevin-sudouest.com

Préconisations

La pression exercée par le mildiou est en hausse. Les pluies annoncées en fin de semaine pourront engendrer des contaminations épidémiques si le cumul est supérieur à 5 mm. Intervenez avant la pluie si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

Produits de contact:

- * Bouillie bordelaise RSR NC, cuivre 3,75kg/ha (5 applications maximum)
- * Lutiram, Polyram DF, métirame de zinc, 2kg/ha (3 applications)
- * Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (4 applications max) **CMR, ZNT=50m**

Produits systémiques:

- * Enervin, Privest, amétoctradine/métirame - zn, 2,5kg/ha (2 applications max)
- * Mildicut, dissodium phosphonate /cyazofamide, 4,5L/ha (3 applications max)
- * Profiler, fluopicolide/fosétyl Al, 3kg/ha (1 application max)
- * Eperon Pépète, Ridomil goldMZ, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max), **CMR, ZNT50m**
- * Redeli, phosphonate de disodium, 2,5L/ha (3 applications max) + contact biocontrôle
- * LBG01F34, phosphonate de potassium, 4L/ha (5 applications max) + contact biocontrôle
- * Futura, phosphonate de potassium/dithianon, 4l/ha (4 applications max), **CMR**

Utilisation en pack:

- * Zorvec Zelavin, oxathiapiroline, 0,4l/ha (2 applications max)

Les doses indiquées sont les doses homologuées.

Données optidose : 40% de la dose homologuée suivant le stade phénologique de la vigne (uniquement avec des appareils face par face, et vitesse < ou = à 5,5km/h)

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Des contaminations épidémiques sont possibles en fin de semaine, si plus de 5mm.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Les tous premiers symptômes ont été signalés cette semaine sur un témoin non traité historiquement sensible et au vignoble sur du Gamay. Ils se limitent à quelques taches isolées.

Analyse de risque:

Des contaminations ont pu se produire au cours des pluies du 13 au 16 mai et d'autres sont possibles avec les pluies prévues cette semaine.

Suite aux pluies contaminantes du week-end dernier, les taches seront visibles d'ici trois semaines.



Taches de black-rot sur feuilles



Phytotoxicité de Spotlight

Préconisations

Des contaminations sont possibles lors des prochaines pluies. Intervenez avant les pluies, soyez vigilants sur les parcelles présentant des facteurs de risques (taille rase et dégâts en 2020).

* Polyram DF, Lutiram, métirame Zn, 2kg/ha (dose homologuée), (3 applications max)

* Dithane Néotec, Penncozeb WP, mancozèbe, 2kg/ha (dose homologuée), (4 applications max) **CMR**, **ZNT=50m**

* Enervin, Privest, amétoctradine/métirame- zn, 2,5kg/ha (2 applications max)
* Eperon Pépite, RidomilGoldMZ, méfénoxam/mancozèbe, 2,25kg/ha (2 applications max), **CMR**, **ZNT=50m**

* Futura, phosphonate/dithianon, 4L/ha (4 applications max), **CMR**

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,3L/ha (2 applications max)

* Mayandra, tébuconazole, 0,4L/ha, (3 applications max), **CMR**

* Score, difénoconazole, 0,12L/ha (2 applications max)

* Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5L/ha (2 applications max)

* Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha

(3 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime + IDM

* Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Attention aux mélanges Enervin + IDM.

Alternatives

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Mise en oeuvre de la prophylaxie:

élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies

momifiées et les rameaux.

A retenir

Soyez couverts à l'approche des prochaines pluies.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Aucun symptôme n'est signalé sur le vignoble.

Stade de sensibilité:

Le stade 17 "boutons floraux séparés" est atteint dans de nombreuses situations, la période de sensibilité maximum débute. A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à "fermeture de la grappe".

Préconisations

Intervenez sur l'ensemble des parcelles. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Spécialités à base de Benzophénone.

* Vivando, Algèbre, métrafénone, 0,2L/ha (2 applications max)

Famille des IDM: recommandation 2 applications/an.

* Lidal, Concorde, tétraconazole, 0,25L/ha (2 applications max)

* Mayandra, tébuconazole, 0,5L/ha, (3 applications max), **CMR**

* Score, difénoconazole, 0,2L/ha (2 applications max)

* Ecrin Pro, fenbuconazole, 1,5L/ha (2 applications max)

* Safran, tétraconazole/fenbuconazole, 0,4L/ha (2 applications max)

Spécialités à base d'Amidoxime + IDM

* Dynali, Rocca, Conydia, cyflufenamid/difénoconazole, 0,5L/ha, (2 applications max)

Attention aux mélanges Enervin + IDM.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protégez l'ensemble des parcelles.

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Le vol est terminé. Les glomérules seront visibles au moment de la floraison.

Analyse de risque

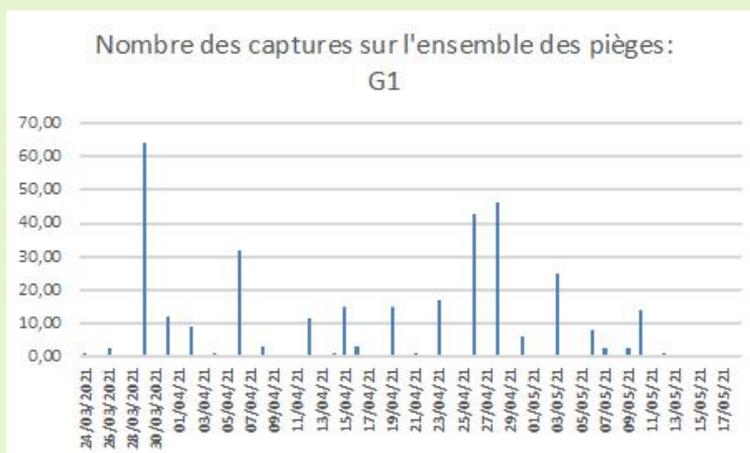
Pensez à relever les pièges. Les données de piégeages permettent de suivre la dynamique de vol des eudémis et ainsi de mieux cibler les observations et interventions.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

**A retenir**

Relevez les pièges.

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Des adultes sont observés au vignoble, ils se limitent à quelques individus.

Analyse de risque

A ce jour, le risque est nul. La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires.

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.



Adulte de cicadelle verte

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager, les interventions sont réalisées sur les larves uniquement.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Le 10 mai, les premières larves ont été observées en cage d'émergence à l'IFV et sur le vignoble.



Larve L1 de cicadelle de la flavescence dorée

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. **Le T1 devra être réalisé entre le 4 et le 14 juin.**

Attention: épamprer les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES 21

La biodiversité, alliée de la viticulture.

La biodiversité désigne l'ensemble des être vivants: faune, flore, micro-organismes et les milieux dans lesquels ils vivent. Tous ces éléments, en interrelation, contribuent au bon fonctionnement des écosystèmes.

La biodiversité, est aussi en lien avec la diversité des paysages, créant des habitats variés pour de nombreuses espèces, contribuant au cadre de vie et à l'image du vignoble.

Afin de favoriser la biodiversité, il est important de préserver et de développer les aménagements pouvant servir de refuge et de nourriture : les haies existantes ou créées, les surface enherbées naturellement ou semées, les inter-rangs enherbés ou semés avec des couverts. Mais aussi les murets et les petites constructions pouvant servir d'abri à de nombreuses espèces (insectes, oiseaux, petits mammifères, reptiles...).

La biodiversité à préserver dans le vignoble:

* La faune auxiliaires

Les auxiliaires jouent un rôle capital dans une démarche de lutte raisonnée. Les auxiliaires sont principalement des invertébrés (insectes, acariens, araignés, nématodes), mais les oiseaux et les chauves souris sont également des prédateurs d'insectes.

Les auxiliaires du vignoble et leurs cibles:

QUOI ?	OÙ ?
<p>TYPHLODROMES OU PHYTOSEIIDES</p> <p>Ils se cachent près des nervures pour avoir de l'ombre. Corps jaune translucide en forme de poire.</p> <p>Ravageurs cibles : Les acariens</p> 	
<p>CHRYSOPE</p> <p>Adultes (1 à 1,5 cm) de couleur vert clair, avec de grandes ailes transparentes.</p> <p>- Oeufs de forme elliptique et de 1 mm de long, fixés à l'extrémité d'un pédoncule sur la face inférieure des feuilles.</p> <p>- Larves « crocodile » (7-8 mm), vert-brun avec parfois des stries longitudinales brun-rouge.</p> <p>Ravageurs cibles : Prédation surtout faite par les larves. Elles s'attaquent aux œufs, larves et adultes de divers insectes et acariens.</p> 	 
<p>PARASITOÏDES (TRICHOGRAMMES, ETC)</p> <p>Petites guêpes de 0.3 mm.</p> <p>- Couleur généralement claire, de jaune pâle à rouge-brun.</p> <p>- Ailes frangées de longues soies.</p> <p>Ravageurs cibles :</p> <p>- Parasitent les cochenilles, les larves de vers de grappes et des cicadelles (principal ennemi de la cicadelle verte), en déposant leurs œufs dans les insectes cibles.</p>  	
<p>FORFICULE</p> <p>Ravageurs cibles :</p> <p>Mange les œufs et larves d'insectes.</p> 	
<p>STAPHYLIN CARABE</p> <p>Ravageurs cibles :</p> <p>Ils s'attaquent aux escargots, aux larves et adultes de petits insectes et aux chenilles de papillons.</p> 	

La biodiversité à préserver dans le sol:

Le sol est également un milieu vivant dans lequel évoluent de nombreux organismes. Sa qualité dépend en grande partie de l'activité, de la diversité et de l'équilibre existant entre les différents organismes vivants qui le composent.

Les trois grandes catégories d'organismes vivant dans le sol sont:

* la macro faune: c'est à dire les vers de terre, les araignées, les millepattes...

* la mésofaune: organismes plus petits et plus nombreux que les précédents, ce sont les collemboles et les acariens...

* la microfaune et microflore: ils constituent la plus grande majorité de cet écosystème, les nématodes, bactéries et champignons.

Ces organismes participent au bon équilibre du sol.

- Ils ont un effet sur la structuration physique du sol, en se déplaçant ils créent des espaces et renouvellent la structure du sol. Le sol est ainsi plus aéré, mieux drainé et moins sensible à l'érosion.

Les cavités formées permettent un meilleur développement des racines. Les mouvements engendrés dans le sol mettent en contact les organismes avec la matière qu'ils dégradent.

- Les végétaux et animaux sont consommés et décomposés par les micro-organismes du sol, puis sont transformés en éléments minéraux disponibles pour la plante.

- Certains micro-organismes du sol ont la capacité de purifier les eaux et les sols contaminés (produits phytosanitaires, hydrocarbures...).

Les sources de matière organique favorisent la présence d'insectes, de lombrics et de décomposeurs, elles sont le carburant de l'activité biologique du sol.

QUOI ?	OÙ ?
<p>COCCINELLES</p> <p>Ponte dès le réchauffement des températures.</p> <p>- Plusieurs centaines d'œufs pondus par femelle et par semaine.</p> <p>- Migration sur de grandes distances possible.</p> <p>Ravageurs cibles : Grandes dévoreuses de pucerons, chenilles, psylles, acariens et thrips.</p> 	
<p>ARAIGNÉES</p> <p>Tailles et couleurs diverses. Capturent leurs proies à l'affût dans des toiles ou à la course.</p> <p>Ravageurs cibles :</p> <p>Elles s'attaquent aux larves et adultes de petits insectes et aux chenilles de papillons.</p> 	
<p>PUNAISES PRÉDATRICES</p> <p>Mesurent de 2 à 5 mm.</p> <p>Ravageurs cibles :</p> <p>- Mangent les pucerons, chenilles, œufs d'insectes et d'acariens.</p> <p>- Peuvent se contenter de nourriture végétale en cas de disette.</p> 	
MACROFAUNE	
<p>PASSEREAUX</p> <p>Moineau, Rouge-gorge, Mésange, Pinson, Chardonneret...</p> <p>Ravageurs cibles :</p> <p>Mangent des chenilles et papillons.</p> 	<p>Environnement parcellaire</p>
<p>CHIROPTÈRES</p> <p>Chauves-souris.</p> <p>Ravageurs cibles :</p> <p>Mangent des papillons notamment nocturnes.</p> 	

Source: "Guide de l'observateur" Chambre d'Agriculture de la Gironde

DIVERS

Carences: Des symptômes de carence en potasse et de chlorose ferrique sont signalés.

Dégâts de gibier: De nombreux dégâts de cervidés sont observés sur le vignoble.

Escargots: Présence du gastéropode sur les souches.



Prochain bulletin le 26 mai

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/liste_alternatives_prophylaxie_2019.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

